

REPUBLIQUE FRANCAISE

 DEPARTEMENT
 VAUCLUSE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE VELLERON

Séance du 10 mars 2016

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice pris part à la Déli	Qui ont pris part à la Déli
23	23	21

Date de la convocation :
 02/03/2016
 Date d'affichage :
 02/03/2016

MCG/ N° 01

L'an deux mille seize et le 10 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur PONCE Michel

Secrétaire de séance : Elaine LAUNAY

Présents : PONCE Michel, LANTIN Gérard, NORMAND Marie, BANACHE Guy, LAUNAY Eliane, GIMET Robert, GHIBAUDO Françoise RI, CHARD Louis, PAVAN Guillaume, CERUTTI André, THUY Bernard, PIANA-BONNAURE Pascale, FOUSSAT Marine, AGNEL Paulette, LAUGIER Gilles, DUCKIT Serge.

Procurations : ERRERA Caroline donne procuration à LANTIN Gérard, PILOSEL Sandy donne procuration Marie NORMAND, ARMENGOL Philippe donne procuration à Gilles LAUGIER, VLASIC Marianne donne procuration à Paulette AGNEL, CERUTTI Jérémy donne procuration à CERUTTI André.

Absents : CASTIGLIONE-SAURY Aline, SENET Bernard.

Objet : DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire

Fait part aux membres présents du courrier établi par le Directeur départemental des finances publiques qui conformément au décret n° 98-1239 du 29 décembre 1998, publié au journal officiel du 30 décembre 1998, présente un état en non-valeur pour un reste à recouvrer sur la Taxe Locale d'Equipement du PC N° 14209S0013 délivré au nom de M. BERNALDEZ Michel, pour un montant de 808.00 €.

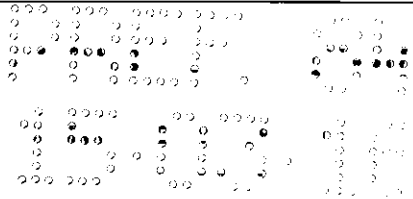
Après en avoir délibéré,

VOTE

1 ABSTENTION (CERUTTI Jérémy)

Le Conseil municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur et émet à la majorité

un avis défavorable





Ainsi fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus et ont signé avec Nous tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après le dépôt en Préfecture le :

Et publication ou notification le :

Le Maire,



Michel PONCE.